

EUROPA NANTES UN PROJET COLLECTIF ET PARTICIPATIF INNOVANT ET CRÉATIF DANS UN ESPACE OUVERT ET DYNAMIQUE,

Dans un contexte européen marqué notamment par la montée des populismes, la société civile et les acteurs des territoires sont amenés à jouer un rôle majeur dans l'avenir du projet européen en agissant au plus près des citoyens pour leur faire vivre l'Europe. C'est par la mobilisation de chaque euro-citoyen dans son territoire que l'Europe peut surmonter les grands défis des différentes transitions, défis sociétaux, politiques, climatiques, numériques, culturels du XXIème siècle.

Fédérateur, Europa Nantes s'inscrit dans une politique européenne visant à faire de tout citoyen un acteur de l'Europe. Nantes Métropole, la Loire-Atlantique et la Région des Pays de la Loire sont ses territoires d'actions.

Ancré au cœur du quartier de la création, Europa Nantes s'inscrit dans un écosystème vivant et dynamique vecteur d'image, ouvert sur l'Europe et en lien avec le monde associatif, médiatique, économique, culturel, artistique et créatif, universitaire.

I Les Valeurs

Pour être à la hauteur de cette ambition, le Europa Nantes repose sur des valeurs **d'ouverture, de créativité, d'échanges.**

OUVERT ET INNOVANT

- Un lieu visible, accessible à chaque citoyen désireux de s'informer sur l'Europe et de découvrir les opportunités qu'elle offre
- Un lieu pour les acteurs économiques désireux de s'informer sur les modalités de développement intra-communautaire
- Un lieu d'accueil et de travail convivial pour tous
- Un espace qui encourage la compréhension de la diversité culturelle, linguistique, politique et économique
- Un espace propice au débat, à l'échange de points de vue et d'expériences
- Un espace de réflexion face aux différents défis que doit relever l'Europe face au processus de mondialisation
- Un espace qui contribue au développement d'une citoyenneté européenne

CRÉATIF et DYNAMIQUE

Un espace

- Permettant de créer des liens entre les acteurs (associatifs, sociaux, éducatifs, culturels, politiques et économiques) pour construire en complémentarité des projets toujours plus innovants
- Favorisant l'émergence d'initiatives individuelles et/ou collectives, ponctuelles ou pérennes
- Stimulant et valorisant la réalisation de projets expérimentaux grâce au soutien

- des différentes compétences réunies au sein de la structure
- Développant une audience, un intérêt auprès des publics les plus éloignés du projet européen
- Soutenant les actions de mobilité en Europe

PARTICIPATIF

- Définir collectivement les orientations prioritaires d'Europa Nantes et les partager avec tous ses membres
- Élaborer, réaliser, promouvoir des actions communes qui rentrent dans ses orientations
- Solliciter ses différents membres pour recueillir les opinions, analyses sur les actions envisagées et/ou réalisées
- Développer des liens, des actions avec les partenaires locaux, associatifs, institutionnels et du monde de l'entreprise, nationaux et européens.

II Les objectifs

Unique en Europe, Europa Nantes se fixe les objectifs suivants :

OUVERT ET INNOVANT

- **Être une vitrine européenne et un lieu identifié à Nantes**
 - Communiquer sur les ressources disponibles, les activités et tous les événements
 - Mettre en place une communication partagée, ambitieuse et moderne
- **Accueillir chacun**
 - Organiser un accueil pertinent, dont l'animation sera partagée par toutes les équipes permanentes sur le site : temps d'ouverture, permanences, signalétique
 - Permettre l'accessibilité à tous
- **Offrir des espaces conviviaux pour tous :**
 - Coworking, réunions, points de rencontre, bar, accueil d'expositions

CRÉATIF et DYNAMIQUE

- **S'informer « autrement » sur l'Europe**
 - Sur l'ensemble des dynamiques européennes, au plus près des attentes de nos territoires et des citoyens
 - Assurer une veille sur les politiques européennes et les dispositifs existants
 - Mettre les informations à disposition de tous les publics,
- **Développer une Fabrique des idées européennes** en lien étroit entre les associations, les collectivités locales, l'Université et Alliance Europa.
 - Une véritable pépinière de projets collaboratifs innovants et créatifs

- Accompagner et créer des synergies entre tous les acteurs et le monde académique
- **Concevoir des programmations communes** : activités culturelles, ateliers, conférences, débats sur les problématiques européennes, expositions, évènements...
- Proposer une offre de formation linguistique et interculturelle
- Assurer des formations pour comprendre l'Europe et son fonctionnement

PARTICIPATIF

- **Mettre en relation les acteurs et les partenaires, les accompagner et créer des synergies entre eux**
- **Coordonner les programmes d'Europa Nantes**, des associations et des acteurs intéressés qui partagent nos valeurs pour une meilleure visibilité et efficacité
- **Regrouper** les activités des associations dans de nouveaux locaux favorisant de meilleures conditions d'accueil et de travail, dans un esprit positif et constructif

III Des services en cohérence avec ses priorités

OUVERT ET INNOVANT

- **Un espace accueil** où chaque usager d'Europa Nantes trouvera des personnes à l'écoute
 - pour l'informer,
 - à qui il pourra faire part de ses besoins et attentes
 - qui en fonction de ceux-ci ou de celles-ci le dirigera vers les personnes compétentes
- Un **Centre d'Information Europe Direct** (CIED) labellisé par la Commission européenne
- Un **point Info Office franco-allemand pour la Jeunesse** (OFAJ) et un point Info **Office allemand d'échanges universitaires** (DAAD)
- Un point info entreprise (partenariat avec les acteurs locaux : CCI, Comités de développement, COFACE, CAFANA)
- Des espaces de **convivialité et de coworking** où chaque usager d'Europa Nantes pourra :
 - Echanger sur des thématiques européennes, sur ses projets
- Un espace d'expositions, de conférences, de colloques, de débats et d'échanges citoyens autour des questions européennes
- Un **centre de ressources documentaires** mutualisé : bibliothèque et médiathèque

européenne

- Une communication partagée : newsletter, site Internet

CRÉATIF et DYNAMIQUE

Chacun (individu, association, entreprise) y trouvera :

- L'accès à des ressources (compétences, outils) pour développer sa créativité en relation avec d'autres pour mener à terme son projet
- Une programmation d'activités, d'animations, d'évènements culturels divers : théâtre, chant, musique, danse, gastronomie, cinéma, développement durable, histoire de l'art, voyages, conférences et débats sur l'Europe, ateliers de réflexion...
- Des cours de langues pour tous les âges, tous les niveaux d'apprentissage et proposés selon des modalités diverses et des certifications de niveaux de compétences linguistiques
- Une offre de formations sur l'Europe (sessions d'apprentissage, recherche de financement pour un projet etc...)
- Un accompagnement adapté pour créer des projets innovants dans le cadre de la Fabrique des idées européennes, du montage à la recherche de financements
- Des renseignements pratiques pour partir en stage, effectuer un volontariat, trouver un emploi ; un soutien pour accueillir un service civique ou un volontaire européen dans sa structure
- Des renseignements, aides, conseils et offres pour aider les entreprises demandeuses à se développer en Europe, par la mise en réseau et des échanges de bonnes pratiques pour démarrer dans le commerce intra-communautaire

PARTICIPATIF

- Grâce au partage des réseaux de chacun (individu, structure) du local à l'Europe
- Par la création de synergies entre la société civile, les chercheurs, universitaires, le monde de l'entreprise etc...

Chaque usager d'Europa Nantes pourra :

- Enrichir ses idées et ses projets
- Rencontrer d'autres citoyens européens
- Participer par ses contributions à la construction d'un projet toujours plus au service du collectif

IV La gouvernance

Europa Nantes est porté et animé par une association, « Maison de l'Europe à Nantes », refondée avec de nouveaux statuts et une nouvelle identité qui fédère l'ensemble des acteurs associatifs dans le respect de leur indépendance

L'association est administrée par un Conseil d'Administration

- Le Conseil d'Administration est le lieu de débats, de réflexions et d'orientations politiques de l'association qu'il propose à l'Assemblée Générale,
- Il met en œuvre les décisions définies par l'Assemblée Générale,
- Il est le garant du respect des orientations du projet associatif, de l'éthique et des valeurs de l'association, de l'utilisation des moyens.

Il est composé de deux collèges :

- Un collège des membres institutionnels dont les membres fondateurs : Nantes Métropole, Conseil Départemental, Région Pays de Loire, Université de Nantes, Ville de Nantes,
- Un collège des membres non institutionnels :
 - o associations fondatrices : Association Européenne de l'Education, Mouvement Européen 44, les quatre centres culturels binationaux issus du Centre Culturel Européen (Centre Culturel Franco-Allemand, Centre Culturel Franco-Italien, Centre Culturel Franco-Espagnol, Centre Culturel Franco-Britannique), la Jeune Chambre économique de Rezé Sud Loire.
 - o adhérents associatifs
 - o adhérents directs

Tous les membres fondateurs disposent de deux titulaires et deux suppléants, exceptées les quatre centre culturels binationaux qui disposent ensemble de deux titulaires et deux suppléants, et la Jeune Chambre économique de Rezé Sud Loire qui ne dispose pas de voix.

Un bureau est élu par le Conseil d'Administration

- Le bureau met en œuvre et veille à l'application des décisions prises en Conseil d'Administration,
- Il assure la gestion courante de l'association dans l'intervalle des réunions de Conseil d'Administration. Il travaille en amont des C.A afin de permettre des prises de décision objectives et efficaces.

Le Bureau est composé d'un président, de vice-présidents, d'un trésorier, d'un trésorier-adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint élus parmi les membres titulaires ou suppléant du collège des membres non institutionnels.

Des commissions sont mises en place

- La mise en place de commissions constitue un moyen d'associer administrateurs, bénévoles et salariés à l'étude de projets et au suivi de divers volets de la vie de l'association,
- Les commissions constituent un espace de débat et de propositions concernant les thématiques pour lesquelles elles ont été créées et contribuent en ce sens à l'élaboration du projet de l'association, à la mise en œuvre des actions et de leur suivi,
- Les commissions ont un rôle consultatif et de proposition au bureau et au C.A
- La création d'une commission, sa composition, son pilotage, son objet, ses objectifs sont décidés par le Bureau sur proposition du bureau, à l'initiative d'un ou plusieurs membres adhérents qui en définissent un cadre avec des objectifs et une ligne politique sur le sujet
- Les commissions sont ponctuelles ou permanentes
- Une commission peut être ouverte à tout membre de l'association, administrateurs, salariés, personnes qualifiées et usagers réguliers.

Une Commission spécifique sur la gestion et l'utilisation des locaux est créée de manière permanente : la **commission des locaux**

- Elle est inscrite dans les statuts de l'association et peut soumettre des propositions au Bureau et au C.A
- Sa composition, ses attributions et son fonctionnement sont précisés dans le Règlement intérieur, selon le principe d'une « juste » représentation entre les membres utilisateurs, selon également leur degré d'utilisation des locaux. Ainsi il est proposé :
 - o Une majorité de membres représentés pour les résidents permanents (notamment ceux qui ont des salariés et utilisent des bureaux) : à parité entre 4 centres binationaux d'un côté et la MDE de l'autre (membres fondateurs de ce nouveau projet et du lieu d'accueil),
 - o La présence de représentants des résidents temporaires
 - o Des usagers ponctuels pourront utiliser les locaux à la demande. Même s'ils ne sont pas représentés dans la commission, leurs sollicitations y seront examinées.

Une Commission spécifique sur la création et la diffusion de l'information est créée de manière permanente : **commission communication**. Elle aura à charge de proposer une stratégie globale de communication d'Europa Nantes, puis, après validation, de la mettre en œuvre.

V Les ressources humaines et financières

L'association gestionnaire dispose d'une équipe salariée lui permettant d'assurer l'ensemble de ses missions. Les associations résidentes, permanentes et/ou

temporaires s'engagent à participer à la réalisation des missions par la mise à disposition de temps de travail salarié ou bénévoles (le règlement intérieur précisera les modalités).

Dans le cadre de cette mise à disposition, les salariés ou les bénévoles s'engagent à respecter l'autorité fonctionnelle et organisationnelle d'Europa Nantes qui sera défini dans une Charte. Chaque association employeur conserve l'autorité hiérarchique sur ses salariés.

La création d'Europa Nantes dans ses nouveaux locaux nécessite pour la réalisation de ses missions, des moyens complémentaires, autour de l'accueil, de la communication, de la gestion du centre de ressources

Assemblée Générale extraordinaire Juin 2018